

2005-09-27

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La croissance potentielle de l'économie belge et ses déterminants

(Article publié dans la Revue économique du 3^e trimestre 2005)

www.nbb.be

La trajectoire potentielle de croissance de l'économie est au centre de différentes questions économiques fondamentales. Elle intervient notamment dans la conduite de la politique monétaire et dans la gestion des finances publiques. Le potentiel de croissance, confronté à l'évolution de la population, détermine également le développement du niveau de prospérité de l'économie. Au cours des dernières années, l'intérêt pour cette question dans les économies européennes a été ravivé par les développements spectaculaires des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur impact sur la productivité. Le débat européen sur la stratégie de Lisbonne a également pour objectif de renforcer le potentiel de croissance, notamment dans un contexte de vieillissement de la population.

La production potentielle n'est pas directement observée et doit par conséquent être estimée de manière indirecte. Pour ce faire, différentes méthodes d'évaluation existent. La Banque a retenu une méthode d'estimation basée sur l'utilisation d'une fonction de production. Dans ce cadre d'analyse, largement répandu notamment auprès des institutions internationales comme la CE, le potentiel de croissance est associé à trois déterminants, à savoir le travail et le capital disponibles dans l'économie, ainsi que la productivité totale des facteurs (PTF) qui témoigne de l'efficacité avec laquelle ces facteurs de production sont mis en œuvre, laquelle dépend notamment du progrès technologique.

Il ressort de l'analyse que la croissance potentielle s'est chiffrée en Belgique en moyenne au cours des vingt dernières années à 2,2 p.c. pour le secteur privé et à 2,1 p.c. pour l'ensemble de l'économie, ce qui place le pays dans le groupe médian des pays de l'UE-15. Les plus grandes contributions à la croissance potentielle proviennent du facteur capital - lequel est aussi à l'origine des fluctuations les plus marquées de la croissance potentielle autour de sa moyenne - et de la PTF. La contribution de celle-ci, qui constituait le principal moteur de la croissance au début des années quatre-vingt, s'est toutefois réduite de moitié entre le début des années quatre-vingt et le milieu des années nonante. Depuis lors, une très légère remontée se dessine. Le facteur travail délivre, quant à lui, une contribution structurellement plus réduite à la croissance, bien que progressivement en augmentation au fil des années en raison d'un relèvement tendanciel du taux de participation et d'une moindre diminution du temps de travail.

La trajectoire de croissance peut également être appréciée en mettant en évidence les évolutions observées dans le passé en matière de volume de travail et de productivité apparente du travail. Cet exercice a été mené pour la Belgique, ainsi que pour la moyenne de l'UE-15 et pour les États-Unis. Il apparaît que la croissance outre-Atlantique a pendant longtemps bénéficié d'une forte hausse du volume de travail, soutenue par un accroissement vigoureux de la population en âge de travailler, par un haut taux d'emploi et par le maintien du temps de travail. Cet avantage relatif s'est néanmoins progressivement étiolé depuis le milieu des années nonante et le taux de progression du volume de travail aux États-Unis est maintenant quasiment équivalent au taux européen. Le volume de travail en Belgique a, pour sa part, eu tendance à pâtir d'une stagnation de la population en âge de travailler, d'un taux d'emploi particulièrement bas et d'une réduction, à l'image de ce qui était observé dans l'ensemble de l'UE-15, de la durée moyenne du travail. La situation s'est néanmoins améliorée depuis 1995 sous l'influence de développements favorables au niveau du taux d'emploi et du temps de travail qui se stabilise depuis quelques années.

L'amélioration, à partir du milieu des années nonante, des performances de l'économie américaine quant au développement de sa productivité contraste avec le ralentissement tendanciel enregistré en la matière dans l'UE-15. La Belgique a connu le même mouvement de décélération. Au cours des dix dernières années, il y a toutefois essentiellement résulté d'une moindre intensité en capital. Après avoir diminué entre 1985 et 1995, la croissance de la PTF, qui mesure en principe la capacité productive globale de l'économie, s'est stabilisée à un niveau supérieur au taux moyen européen, et proche de celui des États-Unis. Ce résultat relativement favorable pourrait s'expliquer par la diffusion assez large des TIC, les dépenses d'investissement à ce titre étant en Belgique plus importantes que dans la plupart des pays

européens. Le niveau élevé de qualification de la main-d'œuvre est aussi un facteur de soutien de la PTF, même si son impact n'a pas été quantifié dans le cas de l'économie belge.

Face à l'évolution défavorable de la population en âge de travailler attendue pour les prochaines décennies, il convient de poursuivre et de renforcer les actions susceptibles de soutenir le volume de travail disponible dans l'économie, notamment par l'encouragement à une participation accrue au marché du travail. D'autres leviers pourraient également être mis en œuvre, afin de stimuler les progrès de la productivité. Nonobstant les incertitudes statistiques entourant ce genre d'estimations, les études empiriques semblent indiquer que les efforts en matière de recherche et développement et d'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre sont les plus profitables. Ceux-ci sont d'autant plus efficaces si le fonctionnement des marchés offre les incitants appropriés aux agents économiques.